

Bilan sanitaire 2025

Date de publication

5 janvier 2026



Sommaire

- 1. Présentation du réseau d'épidémosurveillance du triticale**
- 2. Pression biotique**
- 3. Bilan par bioagresseur et facteurs de risques phytosanitaires**

Financé dans le cadre
de la stratégie écophyto



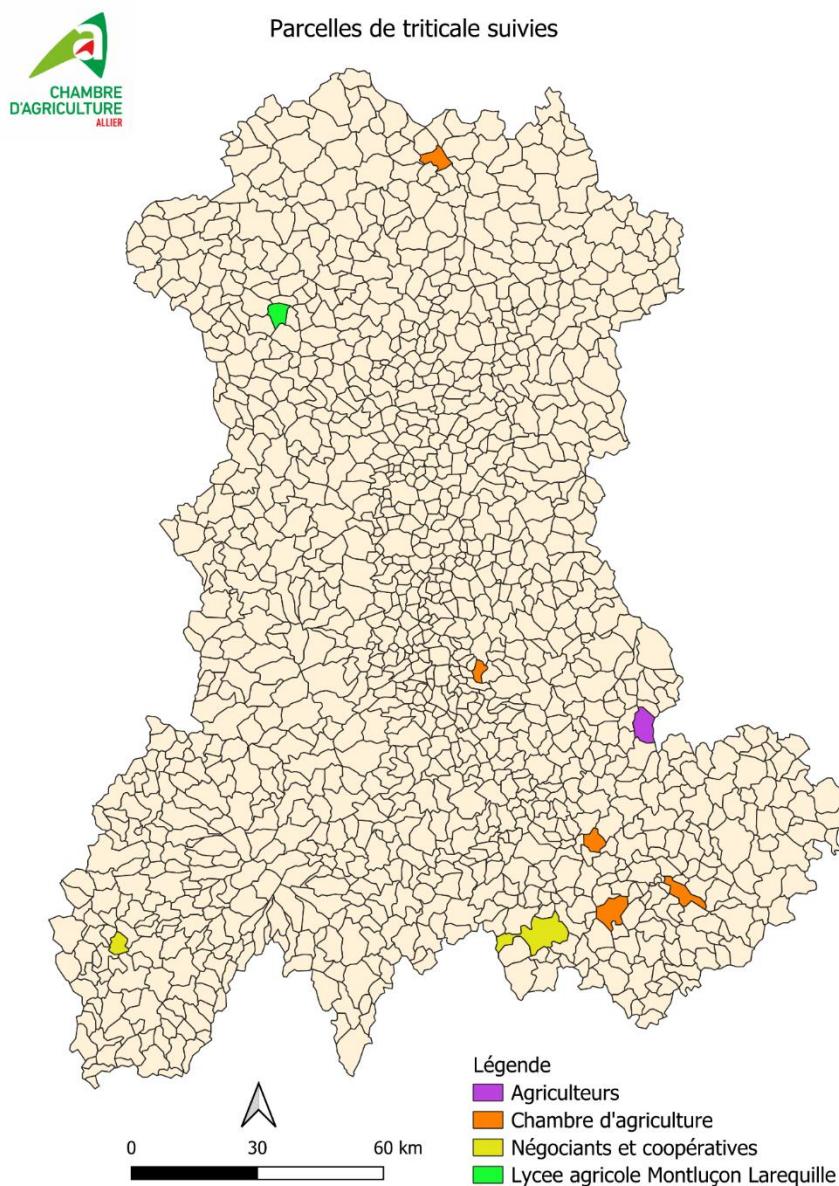
1/ PRESENTATION DU RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE DU TRITICALE

Caractéristiques du réseau :

- 8 parcelles fixes observées à l'automne 2024 qui ont permis l'élaboration de 5 BSV entre le 23 octobre et le 27 novembre.
- 10 parcelles fixes observées au printemps 2025 qui ont permis l'élaboration de 13 BSV entre le 5 mars et le 4 juin
- Ces 10 parcelles sont en conduite raisonnée.

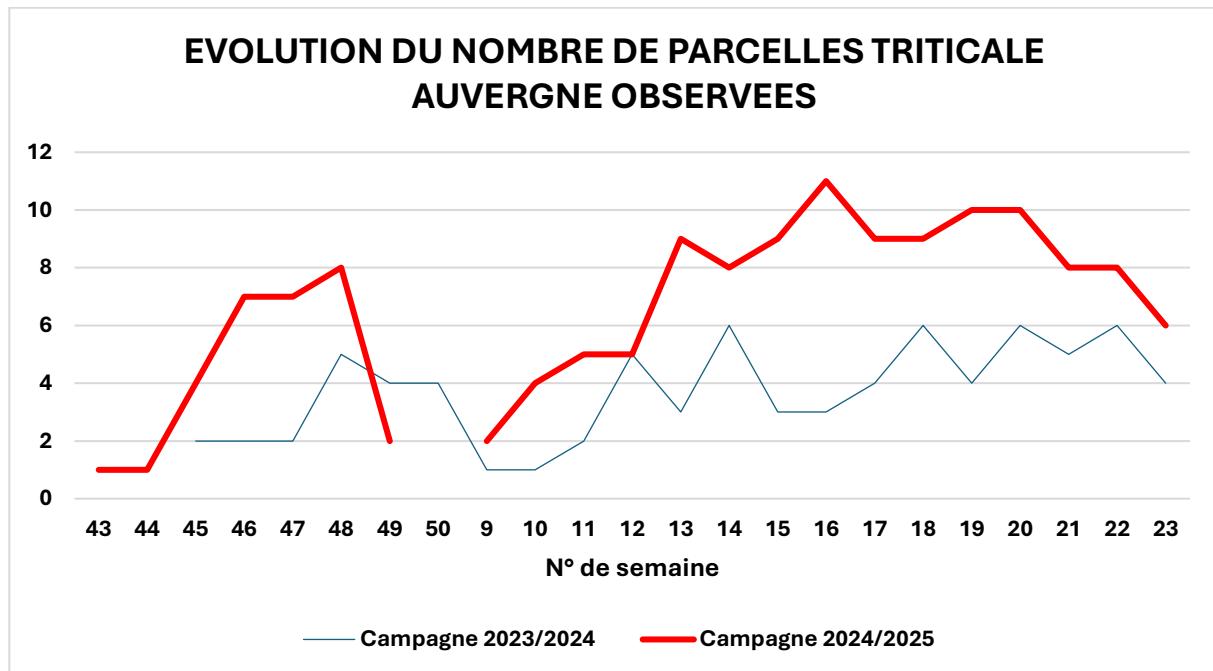
Attention, la Chambre d'Agriculture de l'Allier ayant repris le suivi triticale en 2023/2024, il faudra vous reporter aux analyses bilan publiées les années précédentes pour les historiques.

Localisation des parcelles de triticale suivies en Auvergne :



Historique du nombre de parcelles de triticale observées en Auvergne :

	2023/2024	2024/2025
Nbre de parcelles observées en moyenne à l'automne	3,2	4,3
Nbre de parcelles observées en moyenne au printemps	3,9	7,5



2/ Pression biotique

Automne	Qualification de la pression à l'automne 2024	Qualification de la pression à l'automne 2023
Cicadelles	Faible	<
Pucerons sur feuillage	Faible	=
Limaces	Faible	=
Campagnols + mulots	Nulle	<
Oiseaux	Nulle	=
Taupins	Nulle	<
Zabres	Nulle	=
Nématodes	Nulle	=
Mouches	Faible	=

Printemps maladies du pied	Qualification de la pression au printemps 2025	Comparaison avec le printemps 2024
Fusariose bas de tige	Faible	=
Piétin verse	Faible	>
Piétin échaudage	Nulle	<
Rhizoctone	Nulle	<
Printemps maladies foliaires		
Rhynchosporiose	Forte	>
Septoriose	Moyenne	=
Oïdium	Moyenne à forte	=
Rouille jaune	Nulle	=
Rouille brune	Nulle	<
Charbon nu	Nulle	=
Ravageurs de fin de cycle		
Criocères	Faible	=
Pucerons	Faible	=
Mineuses	Faible	=

Pression inférieure (<), pression supérieure (>) ou égale (=)

Adventices : aucune observation

3/ Bilan par bioagresseur et facteurs de risques phytosanitaires

Caractéristiques des variétés suivies :

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Rouille jaune	Rouille brune
BREHAT	5	7	8	8
RGT GWENDALAC	8	6	5	7
KWS FIDO	5	7	4	6
RAMDAM	5	6	6	8
RGT OMEAC	7	5	8	6
RGT QUATERBAC	7	6	8	5
RGT RUTENAC	7	7	7	7

Plusieurs variétés ont été suivies, le tableau ci-dessus peut permettre d'expliquer les différences de pression sanitaire en fonction des variétés cultivées. Cette année, les variétés suivies sont : BREHAT, RGT GWENDALAC, KWS FIDO, RAMDAM, RGT OMEAC, RGT QUATERBAC, RGT RUTENAC.

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

Date de semis des parcelles suivies :

Un panel de variétés a été suivi dans le réseau, le tableau ci-dessus, qui reprend les variétés présentes dans le réseau, peut permettre d'expliquer les différences de pression sanitaire.

Pour les parcelles observées dans le réseau Auvergne, les dates de semis se sont étalées du 4 octobre au 16 novembre, avec une majorité des parcelles semées au cours du mois d'octobre.

Climatologie :

Automne et Hiver 2024 :

L'automne et l'hiver ont été marqués par des conditions particulièrement pluvieuses, dans la continuité de la campagne 2023-2024. Concernant le triticale, ces précipitations ont pu décaler les derniers semis à mi-novembre.

Printemps 2025 :

Sur triticale, le début du printemps a été relativement favorable à la rhyncosporiose et à l'oidium (températures fraîches). Les mois de mai et juin secs ont été défavorables à l'apparition de fusariose sur épis

Ravageurs d'automne

3.1 Cicadelles

Sur 3 parcelles observées, il y a 2 parcelles touchées, une dans l'Allier et deux dans le Puy de Dôme avec plusieurs relevés sur les semaines 44, 45, 46, 47 et 48.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Automne	2023/2024	2024/2025
Cicadelles	100 (1)	67 (3)

() nombre de parcelle observées

3.2 Pucerons

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Automne	2023/2024	2024/2025
Pucerons sur feuillage	0	50

Des pucerons sur plantes ont été observés sur une parcelle de l'Allier à l'automne sur un total de deux parcelles observées.

3.3 Limaces

Sur 7 parcelles observées, 2 parcelles ont été concernés par des dégâts de limaces.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Automne	2023/2024	2024/2025
Limaces	0	29

3.4 Autres ravageurs

Mouches : Signalées dans une parcelle sur cinq observées

Rongeurs (campagnols, mulots...) : Aucun dégât dans les six parcelles observées

Oiseaux : Non signalés sur une parcelle renseignée.

Taupins et zabres : Absence de dégâts dans les six parcelles observées.

Maladies

Automne

Aucun signalement de maladie à l'automne.

Printemps

3.5 Maladies du pied

Fusariose bas de la tige : Détectée dans 1 parcelle sur 6 renseignées.

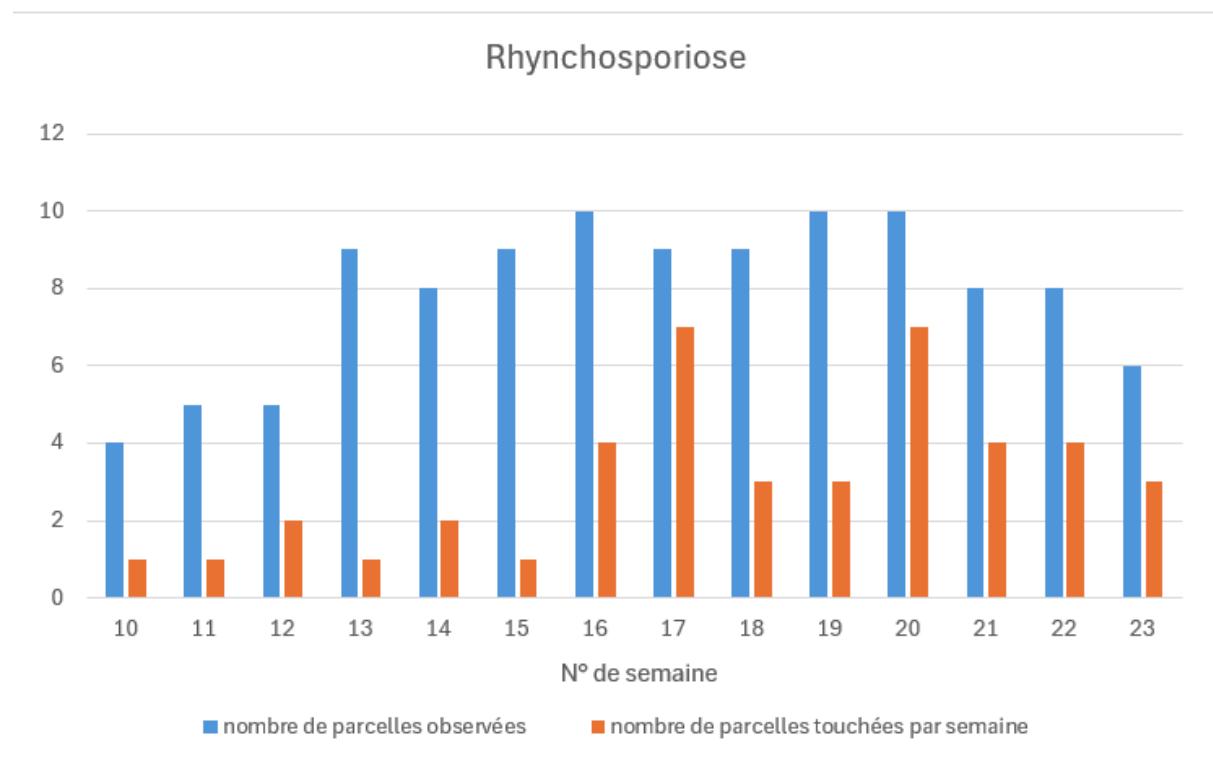
Piétein échaudage : Absence dans le réseau

Piétein verre : Observé dans 1 parcelle sur 8 renseignées.

Rhizoctone : Aucun symptôme sur les 4 parcelles observées.

3.6 Maladies foliaires

3.6.1 Rhynchosporiose

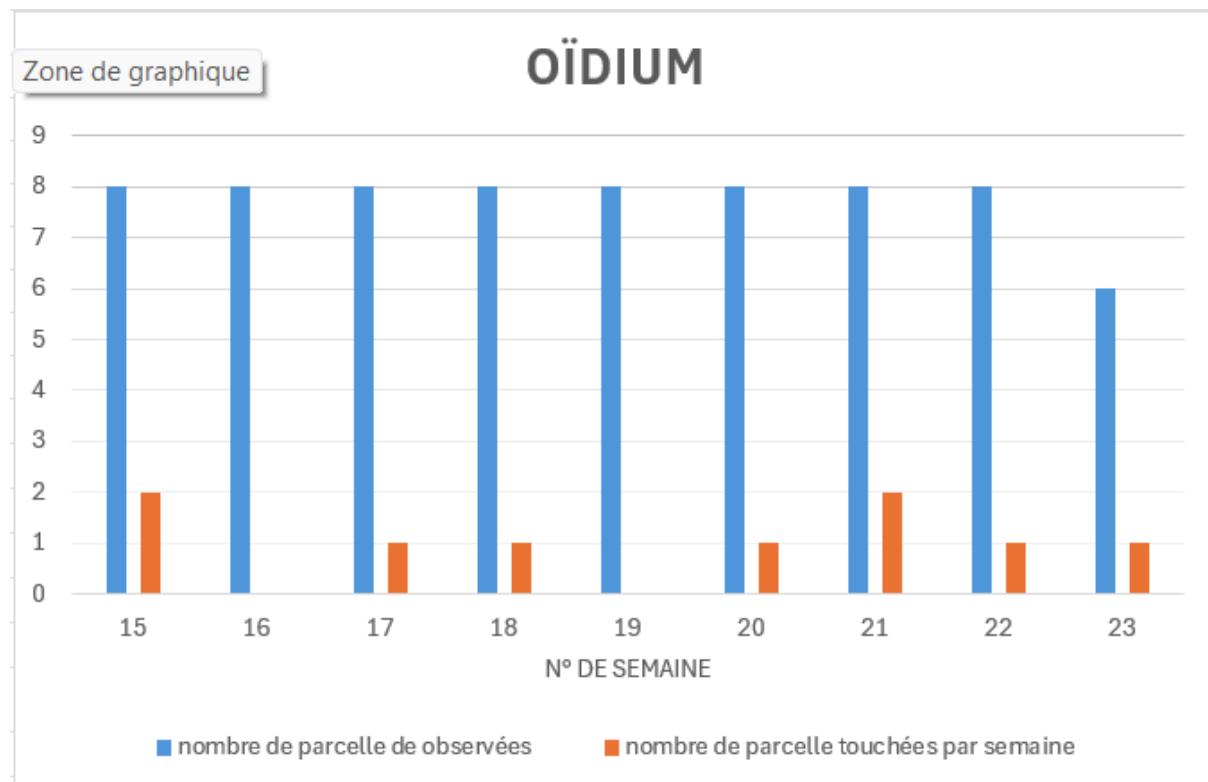


Sur les 10 parcelles observées, 7 sont concernées, dont 5 sont au-delà du seuil de 10 %.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2023/2024	2024/2025
Rhynchosporiose	87.5	80

3.6.2 Oïdium

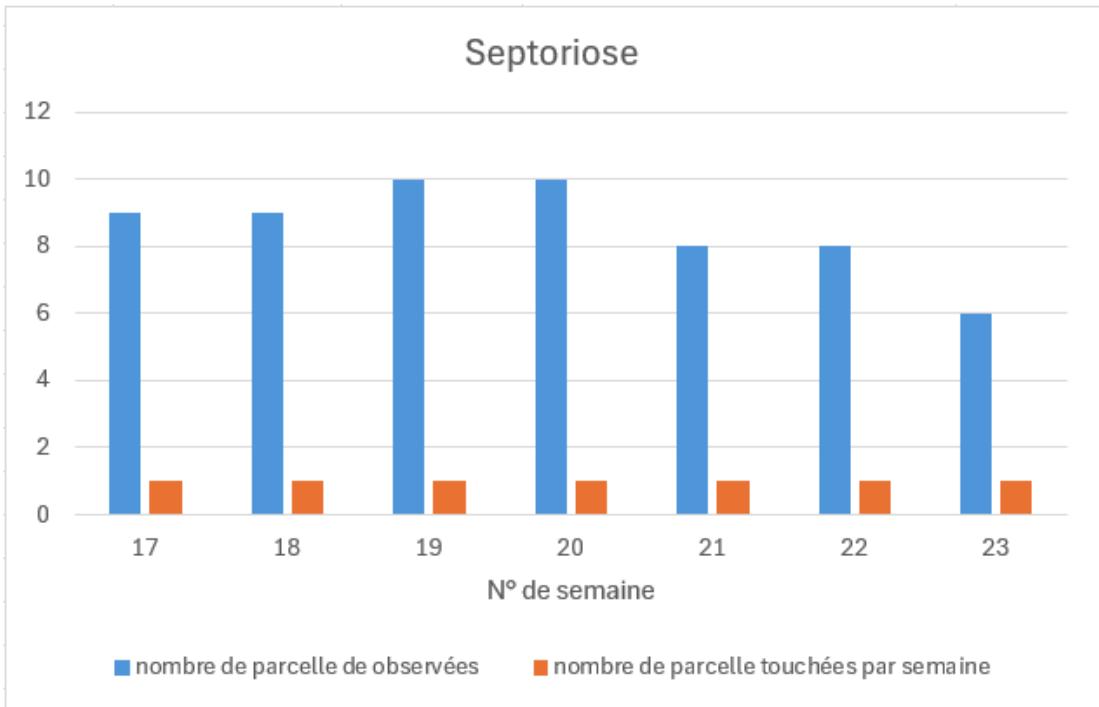


Détecté dans 5 parcelles au totales sur 8 observées. Fréquence entre 50 et 100%. Variétés touchées : RAMDAM, RGT OMEAC, RGT RUTENAC et BREHAT.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2023/2024	2024/2025
Oïdium	25	62,5

3.6.3 Septoriose



Détectée dans 1 parcelle au totale sur 10 observées avec des fréquences allant de 10 à 30 % de plantes touchées.
Variétés touchées RGT RUTENAC, BREHAT et RGT OMEAC.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2023/2024	2024/2025
Septoriose	100 (4)	10 (10)

() nombre de parcelles renseignées.

3.6.6 Autres maladies

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2023/2024	2024/2025
Rouille brune	33 (3)	0(6)
Rouille jaune	0 (5)	0(6)
Ergot	50 (2)	0(0)
Charbon nu	100 (1)	0(0)

() nombre de parcelles renseignées.

Ravageurs de fin de cycle

Criocères : Observés dans 3 parcelles sur 5.

Mineuse : Non signalés les 3 parcelles observées.

Pucerons : 1 parcelle touchée sur 1 observée avec un pourcentage sur feuille élevé (40%)

Symptômes abiotiques : Aucun symptôme abiotique renseigné.

Carences alimentaires : Aucune carence alimentaire renseigné.

Conclusion :

Les ravageurs sont restés peu présents et les maladies du pied ont été rares. Au printemps, la rhynchosporiose et l'oïdium ont été les principales maladies observées, favorisées par des conditions fraîches, tandis que les autres maladies sont restées discrètes. Dans l'ensemble, la situation sanitaire est maîtrisée, avec une vigilance à maintenir sur les maladies foliaires.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négocios agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

